

Vie Mosaïque

Journal d'infos & de publicités



Une édition de l'imprimerie Lallemand - Rue Brun 52
5300 ANDENNE - 085 84 12 94 - Fax 085 84 12 80

E-mail : viemosane@skynet.be
Mercredi - 18 février 2015 - N° 6 - 68^{ème} année

LE COMITÉ DE DÉFENSE D'ANDENNE RENFORCÉ...

Récemment, deux associations bien connues des Andennaises et des Andennais se sont dissoutes. Toutes les deux ont fait un travail admirable au service de la population et méritent notre gratitude.

Il s'agit d'abord du Comité contre les Nuisances et l'Extension sauvage de Carrières (CNEC), dont les objectifs étaient clairs : utiliser tous les moyens légaux pour empêcher la société Carmeuse s.a. de porter atteinte à la qualité de la vie des personnes résidents dans le quartier ; mettre tout en oeuvre pour établir un équilibre raisonnable entre les impératifs économiques et la qualité de vie des riverains.

La seconde est l'a.s.b.l. 5300 Environnement. D'après les statuts l'association avait « pour objet le respect et la promotion de la qualité de la vie des habitants de la commune d'Andenne, notamment par la protection de leur environnement et l'amélioration des commodités de vie. »

Les militants vont rejoindre le Comité de Défense d'Andenne qui est entré en possession du patrimoine des deux associations, ce qui permettra des actions de plus grande envergure. Et les dossiers à traiter ne manquent pas dont deux à la Rue des Marais : le projet d'implantation d'un dépôt de mazout et surtout la construction potentielle d'une usine de recyclage de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En date du 4 juillet 2014, nous avons invité la Ville d'Andenne à une grande vigilance dans la mesure où ces déchets contiennent des polluants persistants tels qu'arsenic, mercure, cadmium et lithium. Nous avons aussi insisté sur le fait que, dans le domaine du traitement des déchets,

les firmes sérieuses ne sont pas légion.

Il aura fallu près de quatre mois pour obtenir une réaction de la part de la Ville. Dans sa lettre du 22 octobre 2014, vous écriviez que ce projet industriel n'avait pas beaucoup avancé et que nous serions informés dès que la Ville d'Andenne posséderait plus de détails à ce sujet. Or, la Ville n'a pas tenu sa promesse, ne tenant visiblement pas à ce que la population soit informée. C'est par hasard que nous avons appris qu'il y avait une enquête commode et incommode. Dans son édition du vendredi 6 février 2015, le journal L'Avenir écrivait que « le site devrait accueillir Mosa 4 Environnement, une entreprise spécialisée dans la collecte et l'exportation de déchets métalliques. Ce projet est porté par des investisseurs chinois. »

Nous avons immédiatement réagi, en annonçant que, si ce projet devait se concrétiser, les autorités communales doivent s'attendre à une opposition farouche des riverains de la rue des Marais et des habitants de l'autre côté de la Meuse. Comment peut-on promouvoir la construction de nouveaux appartements en mettant en face ce genre d'entreprises.

Manifestement, la Ville d'Andenne ne tire aucune leçon des graves erreurs du passé : décharge d'Anton, Brenner, Ardenne Humus, incinérateur (évitée grâce à notre action) pour n'en citer que quelques-unes. Le Comité de Défense d'Andenne, renforcé par l'arrivée des militants du CNEC et de 5300 Environnement, est donc plus nécessaire que jamais.

Manfred Peters,
Président du Comité de
Défense d'Andenne

Les administrateurs du Comité de Défense d'Andenne prennent en charge leurs propres frais de déplacements, de courrier et de téléphone. Pour le reste, nous dépendons des cotisations et des dons. Nous demandons, dès lors, aux Andennaises et aux Andennais qui profitent de nos actions de faire un don – si modeste soit-il – au compte BE23 0682 1155 3791 du Comité de Défense d'Andenne, c/o Jean Hubert, trésorier, rue du Vieux Thier 6, 5300 Seilles.

Votre habitation se trouve
à moins de cinq cents mètres
des terrains concernés !